

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
Nom : VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

1.2. Utilisation recommandée et limitations d'utilisation

Utilisation recommandée : Fluide frigoporteur
Restrictions d'emploi : Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Fournisseur

Viscosity Oil Company
600 H Joliet Road
Willowbrook, IL 60527
T 630-850-4000 - F 630-850-4022

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 424-9300
CHEMTREC (24 HOURS)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS US

Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4	H302	Nocif en cas d'ingestion.
Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage GHS, y compris conseils de prudence

Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Attention

Mentions de danger (GHS) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

Conseils de prudence (GHS) :

P260 - Ne pas respirer les brouillards, aérosols, vapeurs.
P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.
P301+P312 - En cas d'ingestion: Appeler un médecin en cas de malaise.
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau savon, de l'eau.
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette).
P330 - Rincer la bouche.
P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser

P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale

2.3. Autres dangers non classés

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

le mélange contient 8,18% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Oral)

le mélange contient 8,18% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Cutané)

le mélange contient 8,18% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Inhalation (Poussières/brouillards))

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
l'éthylène glycol	N° CAS: 107-21-1	85 - 95	Acute Tox. 4 (Oral), H302 STOT RE 2, H373
Potassium hydroxide	N° CAS: 1310-58-3	1 - 2	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Skin Corr. 1A, H314

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Premiers soins après inhalation	: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Premiers soins après ingestion	: Faire boire beaucoup d'eau. PAS faire vomir à moins d'y être invité par le personnel médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (par voie orale).
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone (CO₂), poudre, mousse résistante aux alcools, eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers spécifiques dus au produit chimique

Danger d'incendie : Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.
Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
Procédés de nettoyage : Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Petits déversements: Essuyer avec matériel absorbant (par exemple tissu, laine). Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés inertes.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle. Section 13: informations sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuel.
Mesures d'hygiène : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Protéger de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Matières incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate	
Pas d'informations complémentaires disponibles	
l'éthylène glycol (107-21-1)	
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Ethylene glycol
ACGIH OEL TWA [ppm]	25 ppm (V - Vapor fraction)
ACGIH STEL (mg/m ³)	10 mg/m ³ (I - Inhalable particulate matter, H - Aerosol only)
ACGIH OEL STEL [ppm]	50 ppm (V - Vapor fraction)

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

l'éthylène glycol (107-21-1)	
ACGIH OEL Ceiling	100 mg/m ³
ACGIH OEL Ceiling [ppm]	39,4 ppm
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT irr. Notations: A4 (Not classifiable as a Human Carcinogen)
Référence réglementaire	ACGIH 2021
USA - NIOSH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL C [ppm]	50 ppm
Potassium hydroxide (1310-58-3)	
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
Nom local	Potassium hydroxide
ACGIH OEL Ceiling	2 mg/m ³
Remarque (ACGIH)	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Référence réglementaire	ACGIH 2021
USA - NIOSH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
NIOSH REL (Ceiling)	2 mg/m ³

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Éviter de créer des brouillards ou d'aérosols. Éviter les éclaboussures. Une ventilation par extraction locale ou une ventilation générale de la pièce sont normalement requises. Des rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Empêcher tout ruissellement d'eau contaminée. Empêcher toute fuite ou déversement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains:
Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. gants en caoutchouc nitrile. Caoutchouc au butyle
Protection oculaire:
En cas d'éclaboussures ou des aérosols: des lunettes de protection.
Protection des voies respiratoires:
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Si nécessaire, utiliser un respirateur purificateur d'air avec des cartouches de vapeurs organiques et un préfiltre poussières / brouillard.

Autres informations:

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide
Apparence : liquide.
Couleur : Jaune.
Odeur : chemical odor
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : 7,9
Point de fusion : ≈ -37 °C
Point de congélation : -37 °C
Point d'ébullition : 109 °C
Point d'éclair : 120 °C

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,13
Solubilité	: Produit très soluble dans l'eau.
Log Pow	: -1,36
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: < 10 mm ² /s @ 20 °C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Teneur en COV : 0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate	
ATE (voie orale)	542,775 mg/kg de poids corporel
Toxicité aiguë inconnue (GHS)	le mélange contient 8,18% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Oral) le mélange contient 8,18% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Cutané) le mélange contient 8,18% de composants dont la toxicité aiguë est inconnue (Inhalation (Poussières/brouillards))
l'éthylène glycol (107-21-1)	
DL50 Cutanée rat	> 3500 mg/kg (souris)
CL50 Inhalation rat	> 2,5 mg/l/4h
ATE (voie orale)	500 mg/kg de poids corporel
Potassium hydroxide (1310-58-3)	
DL50 Orale rat	333 mg/kg de poids corporel
ATE (voie orale)	333 mg/kg de poids corporel

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).

l'éthylène glycol (107-21-1)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	1000 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	150 mg/kg de poids corporel/jour rein
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (oral).
Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: < 10 mm ² /s @ 20 °C
Voies d'exposition possibles	: Inhalation. Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes/effets	: Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (par voie orale).
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit présente un sérieux danger pour la santé.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

l'éthylène glycol (107-21-1)

CL50 poisson 1	72860 mg/l Pimephales promelas
EC50 crustacea	> 100 mg/l
NOEC chronique poisson	15380 mg/l Pimephales promelas
NOEC chronique crustacé	8590 mg/l Ceriodaphnia sp.

12.2. Persistance et dégradabilité

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
------------------------------	---

l'éthylène glycol (107-21-1)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	> 60 % 28 d

12.3. Potentiel de bioaccumulation

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Log Kow	-1,36
---------	-------

l'éthylène glycol (107-21-1)

Log Pow	- 1,36
Potentiel de bioaccumulation	Ne devrait pas y avoir de bioaccumulation.

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

12.4. Mobilité dans le sol

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Ecologie - sol

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: Department of Transport / Transportation of Dangerous Goods / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT) : Non applicable

TDG Désignation officielle de transport : Non applicable

Nom d'expédition (IMDG) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IATA) : Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT

Department of Transportation (DOT) des classes de danger : Non applicable

TDG

Classe (s) de danger pour le transport (TMD) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non applicable

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : Non applicable

Groupe d'emballage (TDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

DOT

Aucune donnée disponible

TDG

Aucune donnée disponible

IMDG

Aucune donnée disponible

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

IATA

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés, ou exempts d'enregistrement, dans l'inventaire de la Loi américaine de l'Agence de Protection de l'Environnement sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Produit(s) chimique(s) soumis à obligation de rapport suivant la Section 313 ou le Titre III du Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) of 1986 and 40 CFR Part 372" .:"

l'éthylène glycol	N° CAS 107-21-1	85 - 95%
-------------------	-----------------	----------

l'éthylène glycol (107-21-1)

EPA TSCA Regulatory Flag	T - T - indique une substance soumise à une règle d'essai de la Section 4 de la loi TSCA, États-Unis.
--------------------------	---

CERCLA RQ	5000 lb
-----------	---------

Potassium hydroxide (1310-58-3)

CERCLA RQ	1000 lb
-----------	---------

15.2. Réglementations internationales

CANADA

l'éthylène glycol (107-21-1)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Potassium hydroxide (1310-58-3)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Réglementations UE

l'éthylène glycol (107-21-1)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Directives nationales

l'éthylène glycol (107-21-1)

Coté sur les ENCS du Japon (substances chimiques existantes et nouvelles) inventaire
Coté sur l'AICS (inventaire australien des substances chimiques)
Coté sur l'inventaire Taiwan National Chemical
Coté sur New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Coté sur Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Coté sur Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Répertorié dans la Liste coréenne des produits chimiques existants (KECL)

15.3. Réglementations des Etats - USA

ATTENTION:

Ce produit peut vous exposer à l'éthylène glycol, qui est reconnu par l'État de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction. Pour plus d'informations, visitez www.P65Warnings.ca.gov.

VISCOSITY ACTIFULL OT Antifreeze/Coolant Organic Concentrate

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Composant	Réglementations nationales ou locales
l'éthylène glycol(107-21-1)	U.S. - Delaware - Exigences relatives au rejet de polluants - Quantité à signaler; U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List
Potassium hydroxide(1310-58-3)	U.S. - Delaware - Exigences relatives au rejet de polluants - Quantité à signaler; U.S. - Idaho - Non-Carcinogenic Toxic Air Pollutants - Acceptable Ambient Concentrations; U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses; U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

RUBRIQUE 16: Autres informations

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Sources des données

: Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Accessed at: http://www.ccohs.ca/oshanswers/legisl/whmis_classifi.html. European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessed at <http://echa.europa.eu/>. Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard.

Autres informations

: Aucun(e).

Textes complet des phrases H	
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Abréviations et acronymes	
	ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
ETA	Estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	TWA: Poids moyen

Danger pour la santé NFPA

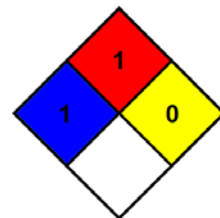
: 1 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une irritation importante.

Danger d'incendie NFPA

: 1 - Matériaux qui doivent être préchauffés avant qu'ils puissent prendre feu.

Réactivité NFPA

: 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit